

COMITE TECHNIQUE LOCAL MARDI 1er OCTOBRE 2019 DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FORCE OUVRIERE

Monsieur le Président,

Vous avez récemment enchaîné les rencontres avec les agents des Finances Publiques de la Vienne pour leur porter, selon l'expression consacrée, la "bonne parole" concernant le projet d'anéantissement total des trésoreries et de fermeture des services de fiscalité ruraux.

Ce projet sinistre, annoncé initialement sous le vocable inepte de "géographie revisitée", rebaptisé depuis sous la dénomination mensongère de "Nouveau réseau de proximité", est porté par la Direction Générale, qui en est à l'origine, récupéré au niveau politique par le ministre Darmanin et relayé localement par des Directions locales plus ou moins zélées.

Dans son volet principal, ce projet vise à éradiquer le métier de trésorier en le disséquant en trois parties :

- la tenue des comptes des collectivités locales, actuellement réalisée par les trésoriers et leurs équipes, serait confiée à des Services de Gestion Comptable (SGC), nouveau nom des trésoreries, dont même l'appellation serait rayée du vocabulaire de la DGFIP, comme s'il s'agissait d'une marque d'infamie.
- le conseil aux collectivités locales, jusqu'à présent assuré par les trésoriers, serait confié à des cadres, rattachés à la Direction locale et non aux comptables des SGC.
- l'accueil des usagers, actuellement assuré par les agents des trésoreries et des SIP, serait confié à une équipe d'agents des Finances itinérants, fonctionnellement rattachés à la Direction locale.

A cela s'ajoute des fermetures de SIP, une privatisation des encaissements au guichet via la Française Des Jeux et son réseau de buralistes, une privatisation des opérations de décaissement et d'approvisionnement des régisseurs via, vraisemblablement, le réseau des bureaux de poste et la mise en place des Maisons France Services, les fameuses MFS, aux contours et au contenu totalement fumeux.

Ce projet est une attaque sans précédent contre nos services, qui ont pourtant connu par le passé, y compris avant la fusion, à la DGCP comme à la DGI, de nombreuses agressions de la part des pouvoirs publics successifs.

La phase de concertation est une fumisterie. Toutes les contre-propositions sont rejetées dès lors qu'elles ne sont pas dans la ligne tracée par la DGFIP. Le projet n'est pas modifiable ou seulement de façon très marginale.

La fonction de "conseiller aux élus" est une escroquerie. Confiée, dans un premier temps, aux trésoriers qui se retrouveront à la rue, sans poste comptable, cette fonction sera à terme jetée en pâture au secteur privé, via le réseau des banques ou des experts-comptables.

Les fonctions d'agent d'accueil itinérant et polyvalent sont une entourloupe. Ces fonctions seront rapidement retirées aux agents des Finances pour les confier exclusivement aux collectivités locales qui seront mises dans l'obligation de les financer intégralement au risque de devoir assumer leur disparition devant leurs concitoyens-électeurs.

L'implantation des futurs SGC dans les chefs-lieux d'arrondissement est une arnaque qui prépare la mise sous tutelle de nos services par l'autorité préfectorale.

Comme vous l'avez furtivement indiqué lors du "Comité stratégique" de jeudi dernier, la création des SGC sera surtout l'occasion pour les Directions locales d'en finir avec des trésoriers trop indépendants à vos yeux, pour les remplacer par des comptables proches de la Direction et donc beaucoup plus malléables et enclins à obéir à ses injonctions, y compris celles susceptibles de mettre en jeu leur responsabilité personnelle et pécuniaire. Ainsi pilotés, les comptables n'auront plus la main sur le fonctionnement de leur structure et deviendront de simples chefs de service, des exécutants aux ordres de la Direction.

Monsieur le Président,

Cette réforme, dans son volet interne à la DGFIP, est le procès des comptables. Au cours du "Comité stratégique" de jeudi dernier, vous en avez fait l'éclatante démonstration en multipliant les propos vexatoires contre les comptables, leurs équipes et les agents de la Division SPL. Selon vos dires, ils n'ont pas la compétence requise en matière de conseil et d'accueil et ils ont failli à leur mission. Ces affirmations gratuites sont insupportables pour les agents qui en sont victimes et intolérables de la part d'un Directeur dont les fonctions exigent de porter la même considération à l'ensemble des métiers de la DGFIP et à témoigner le même respect aux agents qui les exercent.

Certains pensaient naïvement que cette réforme suffirait, au moins pour un temps, à satisfaire la voracité des hauts-fonctionnaires qui en sont à l'origine. Il n'en est rien.

Au 23 septembre 2019, 37 offres d'emplois de cadres A+, A et B de la DGFIP ornaient les pages de l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres). Si un quart de ces offres d'emplois concerne le secteur de l'informatique, les trois quarts touchent l'ensemble de nos métiers.

Vous ne parviendrez pas à nous faire avaler comme couleuvre que ces offres d'emplois dans le privé sont une simple mesure de gestion RH destinée à palier le différentiel entre les départs à la retraite et les recrutements par concours. Il ne s'agit en aucune façon d'une mesure de gestion, mais bien d'une mesure politique destinée à plaire au régime libéral qui martyrise notre pays depuis deux ans.

Ces recrutements constituent la première étape du volet RH du plan social imaginé par la DGFIP pour détruire ses propres services et se débarrasser de ses fonctionnaires. Toucher aux structures ne suffisait pas, à présent les agents sont directement visés.

Chacune de ces offres d'emploi est une déclaration de guerre envers les agents des Finances. Fermer des trésoreries et des SIP est une infamie, mais menacer les agents de mise au rebut, en les remplaçant par des salariés du privé est une trahison, en même temps qu'une atteinte aux personnes.

Car la suite est facile à prévoir, France Télécom l'a déjà expérimenté il y a 10 ans. On peut sans difficulté imaginer que les offres d'emplois envers le secteur privé vont s'amplifier et que les directions locales recevront même des objectifs pour introduire dans leurs effectifs de plus en plus d'emplois du privé. Et si ça ne va pas assez vite, vous serez invité à pousser un peu les fonctionnaires vers la sortie. On appellera ça un plan de départs volontaires, même si le volontariat sera un peu forcé.

Des fermetures massives de structures, des déplacements forcés de personnel, des changements de métiers sous la contrainte et, à présent, le recours à des contractuels pour remplacer des emplois statutaires. Tout est réuni pour un nouveau scandale. Vous nous expliquerez, dans le cadre du point n° 6 de l'ordre du jour de ce CTL, ce que la DGFIP a promis à ses directeurs locaux en échange de leur participation à cette casse sociale. Nous aimerions connaître quel niveau d'importance la DGFIP attribue à nos existences.

Monsieur le Directeur, pour paraphraser un ancien Président de République disparu la semaine dernière, notre maison DGFIP brûle et vous regardez ailleurs. Nous pensons qu'il est grand temps pour vous de regarder à présent dans la même direction que les agents, celle d'un avenir commun dans les métiers et au sein des services de la DGFIP.

Les élus FO DGFIP VIENNE